

Image not found or type unknown



Discrimination à l'accès aux soins

Par **temile**, le **10/10/2011** à **18:05**

Bonjour,

Je suis infirmier et j'ai été témoin d'une discrimination de plusieurs patients par un chirurgien. Cette discrimination portait sur la séropositivité HIV des patients. Ce chirurgien refusant tout de les opérer.

Cas particulier, le chirurgien est militaire et les patients africains, donc aucune plainte des victimes possible. J'ai des photos de dossiers médicaux prouvant cette discrimination, et le nombre de sérologies demandées par ce médecin est facilement trouvable.

J'aimerais savoir quels peuvent être les moyens mis à ma disposition en tant que simple témoin, pour entamer une procédure contre ce praticien.

Merci, cordialement.

Par **mimi493**, le **10/10/2011** à **19:17**

Commencez par aller voir votre syndicat ou un avocat. Prévenez la hiérarchie

Par **temile**, le **11/10/2011** à **11:43**

Merci pour la réponse, mais dans l'armée il n'y a pas de syndicat; et la hiérarchie couvrent généralement leurs confrères. Mais je vais essayer cette dernière voie.

Par **ec2742**, le **19/02/2014** à **21:17**

POUR QUE LE PATIENT NE SOIT PLUS JAMAIS QU'UNE VULGAIRE MARCHANDISE
?????

Bonjour,

Je suis un homme de 57 ans, et depuis maintenant plus de 8 mois environ, je suis plongé dans un état physique et psychologique indescriptible. Pour ma part, je suis maintenant absolument persuadé que je suis au sein d'une sorte de dépression sans limite, pour laquelle je ne suis aucunement et directement responsable, suite aux faits suivants :

Malgré que je consulté très peu mon médecin traitant, je me suis en effet trouvé dans l'obligation de quitter ce dernier, qui pour lui-même était certes proche de la retraite. Je n'avais absolument et auprès de ce médecin, plus aucuns dialogues, plus aucune écoute de sa part, mais surtout plus aucune confiance, car j'avais réellement le sentiment qu'une seule chose l'intéressait, c'était de faire au maximum de la carte vitale, sans compter de plus, que ce dernier s'est trompé sur plusieurs diagnostics me concernant, et qu'il ne voulait surtout pas entendre parler de CMU ?

Après donc de nombreuses démarches, et qu'un autre médecin ai enfin accepté de me reprendre en charge, je me suis donc présenté auprès de ce médecin situé à 25 kms de mon domicile, mais après avoir fait le constat à savoir, que son cabinet était dans un état totalement insalubre et déplorable, mais surtout au vu de son attitude plutôt suspecte et des méthodes qu'il a employait lors de ma première consultation, procédés totalement contraires à l'éthique médicale, très surpris et surtout très inquiet, j'ai choisi immédiatement de ne plus le revoir, tout en signalement bien entendu ce cas auprès des autorités compétentes. A ce sujet je ne comprends pas qu'un tel individu qui se dit « médecin », puisse encore exercer dans de telles conditions ???

Au vu donc d'un tel cabinet « médical », ce « médecin » devait à priori manquer réellement de patients, et c'est sans doute la raison pour laquelle, il avait accepté promptement de me reprendre en charge. Il faut dire que pour moi, c'est du jamais vu au sein d'un cabinet « médical », Bref, sauve qui peut....

Depuis il m'est donc et dorénavant impossible et ce depuis un an et demi, d'obtenir simplement un nouveau médecin traitant digne de ce nom dans le secteur où je survis.

Malgré d'avoir encore la chance de ne pas me situer dans un désert médical, j'ai déjà contacté à ce jour et avec justificatifs à l'appui, 41 et autres médecins généralistes autour de mon secteur, c'est à dire pratiquement l'ensemble des médecins généralistes situés sur un rayon d'environ 30 Kms.

Malgré que je leur avais exposé avec précision mon état de santé actuel, aucun d'entre eux n'a accepté simplement de me répondre à ma demande de prise en charge, sauf pour 4 d'entre eux, qui m'ont quand même répondu mais par la négative, (trop de patientèle, ou départ éminent à la retraite, qui pour cette dernière condition je peux encore comprendre...)

Donc, 37 médecins n'ont même pas eu au moins la complaisance de me répondre simplement

à ma demande de prise en charge, y compris par la négative ???

A ce sujet, je détiens bien entendu la liste complète de ces médecins qu'i m'ont totalement ignoré. Autant vous dire et quelle que soit les circonstances, que ces derniers ne s'avisent jamais de se présenter un jour et dorénavant auprès de ma personne, car je saurai également et à ma manière les ignorés tout autant, en leur affirmant en face et de vive voix certaines de mes pensées !

Il ne me reste donc et peut-être qu'une solution, celle d'aller rechercher un nouveau médecin traitant à plus de 200 kms, après tout pourquoi pas ???

De plus bénéficiaire de la CMU, je suis perpétuellement exclu et constamment stigmatisé comme un profiteur du système, un privilégié social, etc., etc...

Bref perpétuellement discriminé, et pourtant croyez moi, que depuis que je suis sous un tel statut, je me sens humilié et ce, pour avoir presque toujours travailler et cotiser, avec à mon actif, dans ma vie et au total, deux ou trois consultations médicales par an et seulement dans ma vie que 6 arrêts de travail de 3 jours à une semaine.

Je me considère donc bien loin d'être par rapport à beaucoup, un soit disant profiteur d'un tel système de santé, d'autant plus que je n'ai jamais été dans ma vie un personnage qui consulter un médecin pour un oui ou pour un non ???

Pire encore, j'ai procédé malgré tout, en date du 08 décembre 2013, par courrier postal et toujours dans l'espérance de retrouver un nouveau médecin traitant, à mon renouvellement de ma CMU, car cette dernière arrivée à terme le 31 janvier 2014.

Restant au 25 janvier 2014 sans aucunes informations, je décide donc de contacter le RSI, qui m'a précisé seulement en date du 03 février 2014, qu'il n'avait absolument aucune trace de mon dossier, c'est-à-dire 2 mois après mon envoi.

Absolument fabuleux ?

Résultat, je n'ai même plus à ce jour de CMU, mais à quoi bon n'est-ce pas d'avoir une CMU dans la situation délabrée où je me trouve actuellement.

Après tout c'est dorénavant sans plus aucunes et grandes importances.... !

Au vu donc du code de déontologie médicale, en particulier et en vertu de l'article 3 relatif aux : principes de moralité et de probité, de l'article 7 qui précise : que tout médecin doit apporter son concours en toutes circonstances, et pour finir l'article 9 (article R.4127-9 du code de la santé publique) qui stipule que : tout médecin qui se trouve en présence d'un malade ou d'un blessé en péril ou informé qu'un malade ou un blessé est en péril, doit lui porter assistance ou s'assurer qu'il reçoit les soins nécessaires.

Je reproduis également et enfin l'article (article R.4127-47 du code de la santé publique) et ses commentaires, à savoir :

* Quelles que soient les circonstances, la continuité des soins aux malades doit être assurée. Dans le cadre de la médecine considérée ainsi comme un service public, le médecin a pour premier devoir de porter assistance aux patients et il ne saurait s'y dérober. Ce n'est qu'une fois remplie cette obligation que le médecin peut reprendre sa liberté d'action individuelle, ce qui n'exclut en aucuns cas et notamment, la transmission de toutes les informations nécessaires à un autre médecin désigné par le patient.

En effet, j'ai transmis à chaque médecin que j'ai contacté, que si dans le cas il ne pouvait pas me reprendre en charge pour diverses raisons, qu'il me dirige alors vers un autre de ses confrères. Mais je n'ai jamais et donc reçu aucunes propositions de ce genre et ce, au vu du manque total de réponses dont j'ai fait l'objet ???

Je suis donc manifestement et à ce jour, fort de pouvoir constater que tous cette législation

n'est que de la pure foutaise ?

De vivre une telle situation pleinement méprisable me révolte viscéralement, au point d'en avoir discrètement des larmes à l'écart de tous et ce, sur la venue d'émotions soudaines et incontrôlées, car même si je suis un homme, cela m'arrive de plus en plus fréquemment. Quand vous saisissez aussi la Haute Autorité de Santé (HAS), cette dernière vous dirige soit sur des associations d'usagers de la santé, ou divers et autres organismes, associations, etc., qui ces derniers vous renvoient à leur tour vers la HAS et Cie, etc., etc. Bref, vous êtes considéré comme un fardeau que chacun se renvoi comme des balles de ping pong, et rien d'autre ???

J'ai également signalé ma situation auprès de ma caisse d'assurance maladie (RAM-RSI), car étant sans aucun emploi stable, j'ai décidé de devenir auto entrepreneur, mais malheureusement étant actuellement sans aucunes et réelles activités régulières au vu de mon état de santé, j'ai par conséquent saisi auprès de cette caisse d'assurance maladie le médiateur ainsi que le conciliateur et ce, afin de leur exposer ma situation médicale. A ce sujet, je n'ai aussi reçu aucunes réponses de leur part ???

De même, j'ai signalé ma situation auprès de l'ARS, du CISS, ainsi qu'auprès du ministère de la santé, là aussi aucunes réponses ???

J'ai aussi signalé à plusieurs reprises ma situation auprès du Conseil de l'ordre des médecins de Paris.

Ce dernier m'a répondu, qu'il ne lui appartenait pas de se charger de ce genre de problème relatif à la recherche d'un nouveau médecin traitant, qui par la suite a renvoyé mon dossier auprès du Conseil de l'ordre de mon département, lequel ne m'a jamais répondu ?

A ce jour, je n'ai donc plus aucunes possibilités sur mon secteur et après avoir contacté la quasi totalité des médecins généralistes, d'avoir simplement un accès à un médecin dit « référent », qui ce dernier est pourtant imposé par les caisses d'assurance maladie et ce, dans le but d'obtenir et de respecter un parcours de soins dit, « coordonné »

Si, le seul et tout petit espoir qu'il me reste, est le défenseur des droits que j'ai également saisi. Ce dernier m'a lui répondu rapidement, en me précisant que mon dossier était soit disant « à l'étude... »

Mais au vu du délai requis, je reste toujours dans de vives interrogations au vu croyez moi, de la considération dont j'ai fait l'objet jusqu'à maintenant ?

Toutefois et au vu de la législation en vigueur, j'estime quand même avoir un droit fondamental, celui comme tout citoyen d'obtenir un médecin référent digne de ce nom et auprès duquel je pourrai éventuellement obtenir un vrai dialogue médecin / patient et ce, sous une entière confiance, ainsi qu'une écoute attentive, et non avoir à faire à de divers médecins volatiles et au rabais, qui de plus et pour ces derniers, ne possèdent aucunes informations médicales vous concernant.

Dans un tel cas, où se trouve le parcours de soins coordonné sur lequel nous entendons continuellement tant d'éloges ???

En résumé, de très nombreux médecins refusent dorénavant tout rendez-vous pour un patient qu'il ne connaît pas, leurs secrétaires ayant toutes et manifestement reçues des consignes à savoir : de faire systématiquement barrage sous divers prétextes parfaitement injustifiés et contraire à la déontologie médicale ?

Néanmoins, seuls de très rares médecins acceptent de vous recevoir, mais pour vous infliger dans un premier temps, systématiquement et au sein de la salle d'attente de leur cabinet, une très longue attente, et ensuite dans un deuxième temps, vous recevoir en un coup de vent si ce n'est comme un chien, en ayant pour vous le réel sentiment que vous dérangez, situation où vous n'avez également à peine le temps de leur exposé votre état de santé, du moins en ce qui concerne pour vous le plus urgent.

Vous n'êtes donc et par conséquent qu'un simple objet encombrant, y compris si vous êtes victime de pathologies reconnues difficiles. Dans l'attente et au sein d'une telle considération, le tarif de la consultation reste lui le même pour tout le monde ?

Par la suite et sans pour autant avoir été examiné, ou qu'un dossier contenant un compte-rendu avec des clichés radiographiques ne soient de même consulter, car c'est aussi et en toute franchise mon réel vécu, ces médecins vous fournissent une ordonnance pour vous contenter, mais surtout afin que vous quittiez le plus rapidement possible leur cabinet et ce, au profit de leurs patients « abonnés », attitude que je proscriis fermement en vertu des textes en vigueur.

Je me vois donc très mal, d'aller rencontrer ce genre de praticien abject et éphémère dans l'état de santé déplorable où je me trouve actuellement, d'autant plus que ces « médecins » refusent dans tous les cas à devenir votre médecin référent.

En conséquence nous sommes dévisagés et reçus au même titre qu'un animal chez un vétérinaire, et encore je pense que les animaux sont eux bien mieux reçus dans leurs prises en charge ?

Je découvre malheureusement la mise au banc des plus précaires (qu'ils aient cotisé pendant de longues années ou pas, ne semble à priori pas leur offrir plus de poids dans la balance.) La soi-disant prise en charge de la CMU semble exister surtout sur du papier, la réalité est tout autre car peu de médecins acceptent ces bénéficiaires (bien qu'ils n'en aient pas le droit), seuls les plus humains jouent le jeu, et encore ?

Les soins de chacun devraient pourtant être pris en charge, mais actuellement, encore cela ne semble pas être à l'ordre du jour ?

J' imagine qu'au yeux de certains vous devenez plus un indésirable dont ils préfèrent se séparer et qu'ils stigmatisent, car ils leur est plus facile d'exclure une "épine dans le pied" plutôt que de prendre le temps de trouver une solution viable, étant donné que les médecins sont dorénavant pris dans l'engrenage du rendement.

Quand par exemple et envahi de douleurs, vous demandez diligemment de rencontrer rapidement un spécialiste et que votre médecin généraliste traitant vous répond :

* Non non, ce n'est pas nécessaire car il n'y a plus de solutions pour vous... Croyez moi franchement, qu'il y a de quoi se poser quelques questions, et c'est également mon réel vécu et de plus devant un témoin qui m'accompagnait ce jour là ?

Il ne faut donc pas s'étonner, que des médecins se fassent de plus en plus agresser par des patients, attitudes que bien entendu je proscriis malgré tout et toujours. Certains devraient plutôt balayer devant leur porte, avant de se poser des questions !

A une époque, on m'a de même évincé une intervention chirurgicale corrélative à deux doigts fracturés suite à une chute, car j'avais refusé un dépassement d'honoraires proféré par le chirurgien orthopédique ?

Pleinement écoeuré, je me suis donc moi-même soigné en m'ayant dans l'attente installé une

attelle sur mes deux doigts.

Par la suite et après un mois, j'ai moi même procédé à ma propre rééducation, et à ce jour, tout est rentré à peu près dans l'ordre !

Où va-t-on... ???

De même, ne voulant pas me diriger directement sur des urgences, car je n'en voyais pas sur le moment une réelle utilité, j'ai contacté directement le secrétariat d'un pneumologue hospitalier pour obtenir une consultation pour mes problèmes respiratoires.

Tout m'a été refusé sous prétexte que je venais de moi-même, et non par l'intermédiaire d'un médecin traitant ???

Encore une autre authenticité pitoyable !

En ligne sur Internet, sur un site très sérieux, connu et spécialisé en la matière, je me suis également adressé à une assistante sociale, qui cette dernière m'a clairement précisé : que les médecins sont malheureusement en droit de refuser des patients en tant que médecin traitant. Alors dans ce cas à quoi servent t-ils, dans quel monde vivons nous, et d'où ce genre d'individus sortent-ils ???

Cette assistante sociale avec laquelle j'ai obtenu un dialogue assez succinct, ne m'a proposé aucunes autres solutions en dehors que j'aille de moi-même et directement à l'hôpital.

Après quoi et avec une arrogance avérée et bien réelle dans le milieu hospitalier, on viendra encore vous dire que vous engorgez les urgences ?

Mais au vu de mes expériences hospitalières où j'ai amplement vécu trop de préjudices physiques et moraux lors de mes dernières hospitalisations, mais également tant d'exclusions, d'infantilisations et d'arrogances de la part du personnel soignant, je n'ai absolument plus aucunes et réelles appétences de me présenter de moi-même et directement auprès de ces gens là, et pour cause :

* Comme par exemple et à l'abri de tous regards, il faut savoir qu'en 2005 j'ai subi tard le soir un acte volontaire à caractère sexuel avéré, donc bien loin d'être un acte purement médical, acte réalisé par deux infirmières infâmes et ce, pendant une phase de réveil située après une anesthésie générale, en particulier une des infirmières qui a été surprise par un cadre de santé en train de réaliser un tel acte sur ma personne et ce, derrière un grand rideau « préservant soit disant », votre intimité corporelle ???

A mon réveil, ce cadre de santé m'a donc discrètement tenu informé « avec précisions » de l'accomplissement de cet acte ignoble, pour lequel j'ai entrepris les suites appropriées envers et contre de ces deux pestiférées « d'infirmières », qui croyez moi ne sont plus infirmières à ce jour, car le témoignage de ce cadre de santé a été capital et sans appel dans le cadre de cette affaire.

Comme vous pouvez en faire le constat, de tels sévices n'arrivent pas seulement qu'à des femmes, mais simplement il est beaucoup plus facile surtout pour une infirmière de pouvoir réaliser un tel acte ignoble sur un homme, surtout quand ce dernier est plongé malgré lui et dans ses souffrances, dans un sommeil artificiel et à l'abri de tous regards, sauf et fort heureusement pour moi, au profit d'un regard de ce cadre de santé, ce qui correspond pour cette fois si et pour un tel acte, à un manque de réussite avéré pour ces infirmières de trottoir !

A ce jour, étant de plus en plus accablé, je reste et resterai à vie extrêmement choqué et totalement écoeuré, que de tels procédés interviennent au sein même d'un établissement de santé dit « hospitalier »

Je suis aucunement étonné et croyez moi que je ne suis pas le seul, que certains ou certaines se prennent bien du plaisir qu'il soit visuel ou par leurs divers touchers et ce, sur nos personnes dénudées et malades, qui pour ces dernières et pour la plupart du temps, ne peuvent malheureusement et sur le moment réagir au vu de leur état de souffrances, quand le respect de leur intimité corporelle est bafoué, situations de plus en plus courantes de nos jours ?

Croyez moi aussi, que je suis depuis fort longtemps convaincu, qu'il n'y a pas plus porno qu'un centre hospitalier, à se demander même, si certains ou certaines ne choisissent pas ce métier, afin de pouvoir satisfaire leurs fantasmes sur la nudité des patients ???

Ce n'est pas sous prétexte que le corps médical possède une « certaine habitude » de contempler tous les jours la nudité corporelle, que chaque patient possède forcément la même habitude devant une flopée d'inconnus, surtout après un tel vécu pour ma part, y compris les membres du corps médical eux-mêmes, qui ces derniers peuvent également se retrouver à tous moments comme patients, donc placés dans les mêmes conditions, et de même, au sein de leur propre établissement de santé ou ils exercent, et donc placés face à leurs propres collaborateurs ou collaboratrices....

J'aimerais tant voir les réactions, ou bien l'expression d'un visage relatif à celui d'un membre du corps médical, si ce dernier subissait ce que j'ai enduré ???

Nous sommes néanmoins tous des hommes et des femmes, et un strict respect en la matière doit prévaloir et être mutuel et ce, à toute demande exprimée par un homme ou une femme malade, que cela soit en état de conscience, d'inconscience via une personne de confiance, que cela soit dans l'urgence ou au sein d'un bloc opératoire ou ailleurs !

Je ne me remettrai jamais de ce grave traumatisme que je considère être relatif à une grave atteinte à mon intégrité physique, ainsi qu'envers mon intimité corporelle et ce, pendant un sommeil qui m'a été provoqué artificiellement.

Depuis je ressens en moi-même une exacerbation perpétuelle et inexprimable, exacerbation que je ne peux plus dorénavant évacuer, et qui me provoque depuis longtemps de graves insomnies, car depuis cet événement je n'ai au mieux qu'un sommeil de 3 heures maximum par jour, c'est-à-dire en général de 22h à 1h du matin. Le reste de la nuit je le passe à écouter la radio jusqu'au lever du jour.

C'est la raison pour laquelle, et dans le cadre où un acte médical prévoit un accès à mon intimité corporelle, que ce dernier soit direct ou indirect, je refuse dorénavant et catégoriquement que le corps médical féminin ne m'approche ni même me touche et ce, quelque soit l'acte ou les circonstances, y compris sous un statut d'urgence ou autres, et aucuns dialogues ne sera accepté de ma part pour me faire changer d'avis à ce sujet.

C'est la raison pour laquelle aussi, je n'ai aucunement contacté dans mes recherches de médecins traitant et sur mon secteur, des femmes médecins généralistes ou autres...

En effet et au vu que de très mauvais souvenirs me reviennent systématiquement, sans avoir sous aucuns prétextes quelques qu'ils soient, aucunes ségrégations envers et contre les femmes bien au contraire, je ressens immédiatement et en présence d'un personnel médical féminin, une négation légitime, car je ne supporte absolument plus la présence d'aides-soignantes, d'infirmières ou de femmes médecin auprès de ma personne malade.

Je suis de suite et en ces moments précis, envahi d'une angoisse inexprimable liée à une colère intérieure, qui interdit dorénavant et à ce type de personnels, toutes réalisations d'actes médicaux sur ma personne.

En résumé, je n'étais auparavant pas plus réservé que ça, mais depuis cet événement lamentable, je ne supporte absolument plus que le corps médical féminin m'adresse même une seule parole, encore moins qu'il me touche, d'autant plus si ma personne est dénudée même si cette dernière est malgré tout recouverte et ce, dans le cadre d'accomplissement de quelconques soins.

Dans le cas où on ne respecte pas mes volontés, ma réaction est et sera éventuellement très vive, sans appel et immédiate, et je ne peux pour ma part la contrôler du fait que je suis submergé par diverses émotions légitimes !

Depuis, je refuse également et catégoriquement la venue d'infirmières libérales, femmes médecins, etc., à mon domicile, ainsi qu'en tous lieux médicaux quelques qu'en soient et pour ma part les circonstances, tout en étant conscient des conséquences qui pourront en découler.

Désormais et ressentant beaucoup moins d'embarras, seul le corps médical masculin est autorisé à intervenir sur ma personne au cas où et ce, sous certaines conditions relatives au respect strict de ma personne, car le personnel masculin n'est également pas exclu de faire preuve de respect envers ma personne et ce, lors de tous soins !

Dans tous les cas et au vu d'un tel traumatisme subi, qui ce dernier se doit d'être dorénavant et impérativement respecté, je n'ai plus à supporter et je ne supporterais plus de telles présences féminines auprès de ma personne malade, et quiconque ne pourra maintenant m'enlever de mon esprit mes choix corrélatifs à un tel choc. Par conséquent les Psys devront passer aussi leur chemin !

Donc et dans le cas d'un non respect de mes volontés, conscient ou inconscient, un refus de consentement et de soins immédiat et total, sera prononcé par ma personne, ou le sera par ma personne de confiance, qui cette dernière est très bien informée et déterminée à ce que mes consignes soient strictement respectées et ce, avec toutes les conséquences qui s'en suivront, à savoir donc :

- L'arrêt immédiat de tous soins ou traitements.
- Déconnexion immédiate de tout appareillages, perfusions, etc...
- Mon départ de l'établissement où je me trouve ou alors mon transfert, sera également immédiat sous aucunes conditions, à savoir sans qu'aucune décharge corrélative à mon refus de soins soit signée de ma part.

Je précise également, que quiconque y compris ma personne de confiance n'est autorisée par mes directives à signer un quelconque document à ma place.

Pour être en effet resté dans une telle ignorance et au sein d'une telle pénitence, il faut savoir renvoyer la balle...

En effet, si ma propre personne se trouve sous un état d'inconscience, ma personne de confiance est chargée de faire impérativement respecté mes volontés via des directives rédigées et consignées, et de s'assurer perpétuellement que ces dernières le soient en tous lieux médicaux, et croyez moi sur paroles, qu'une telle situation s'est déjà produite à deux reprises.

Avis donc à ceux ou celles qui ne respecteront pas à la lettre et à l'avenir, mes volontés consignées suite à ce lamentable traumatisme !

En effet, j'ai rédigé des consignes et directives anticipées très précises sur un document de 6 pages, afin que la totalité de mes souhaits soient obligatoirement pris en compte et strictement

respectés en vertu de mes droits fondamentaux en la matière, y compris ceux corrélatifs à ma fin de vie et ce, sous peine de poursuites immédiates pour atteinte à mon intégrité physique et à mes libertés individuelles, car notre corps n'appartient en aucun cas au corps médical, mais uniquement et à part entière à nous-même.

Actuellement et fort de pouvoir constater dorénavant que je ne peux plus obtenir un médecin référent, il m'est donc également impossible pour moi d'obtenir par conséquent un suivi médical fidèle et loyal, donc contraint d'obtenir que des remboursements minables, sans compter que je n'ai plus aucunes possibilités d'obtenir également un lien de confiance, une écoute attentive, etc...

Bref et une fois de plus différencié, pour vouloir simplement être soigné avec un peu plus de dignité ?

Autant alors que j'aie rechercher dorénavant un vétérinaire traitant, si dans l'éventualité je veux être dans ce pays simplement pris en charge et soigné dans le respect de la personne humaine !

De pouvoir constater un tel mépris, faut-il sans aucun doute payer des dessous de table pour obtenir soit disant « un parcours de soins coordonné », pratiques qui par ailleurs se font de plus en plus de nos jours, c'est-à-dire avoir à faire à une médecine avec deux poids deux mesures si ce n'est pas trois ou quatre, médecine qui a bien entendu le vent en poupe depuis fort longtemps, et nous le savons tous n'est-ce pas !

Je suis totalement convaincu, que nous revenons donc à la préhistoire de la santé, alors que la France il y a 10 ans était soit disant un modèle ???

En effet et avec une telle exacerbation viscérale suite à toutes mes demandes de prise en charge restées vaines, sans compter le reste..., je me sens totalement évincé et à bout de forces, situation où j'en suis arrivé à ne plus accepter personne autour de moi, ni même me nourrir normalement, tellement que je suis dans un état de santé miséricordieux, mais aussi au vu de mes moyens financiers très très réduits.

Il faut savoir que j'ai toujours refusé d'accepter une quelconque aide alimentaire ou matérielle, car je souhaite préserver avant toutes choses, ce qui me reste de ma dignité tant bafouée par ceux qui sont impérativement chargés justement, de respecter la personne humaine malade ???

Totalement dévasté par une telle situation, on m'a aussi proposé de consulter des travailleurs sociaux, afin de trouver une solution. Mais après un tel vécu, il m'est dorénavant et pour ma part totalement impossible de consulter de tels professionnels ou tout autre spécialiste en la matière, car je m'en sens totalement inapte au vu d'un dégoût inexprimable.

N'étant aucunement responsable de cette situation, je considère que je n'ai encore et en aucuns cas à étaler ma vie, et par conséquent et de nouveau, me justifier devant une flopée d'inconnus !

Marre aussi de tous ces donneurs de leçons, qui vous ôtent votre liberté de penser comme bon vous semble...

Je n'ai en effet plus aucunes croyances en toutes ses belles paroles hypothétiques, que je considère corrélatives à un lavage de cerveau. Nous devrions plutôt réserver ce genre de professionnels, pour ce type d'infirmières ignobles, ainsi nommées plus haut dans mes propos.

Maintenant, mes difficultés sont surtout liées à mon intégral dégoût, un manque total de

confiance envers ce corps médical hospitalier, à tous mes désarrois qui deviennent de plus en plus importants de jour en jour, et à mon état de santé qui devient de plus en plus insupportable.

C'est sans compter, et après également avoir vécu tant d'atteintes dans ma vie professionnelle, où à 57 ans vous êtes systématiquement mis à l'écart du monde du travail, je suis dorénavant sans plus aucune activités professionnelles régulières avec comme seul revenu de substitution le RSA, situation qui me pèse également de plus en plus, car là aussi, vous devez perpétuellement vous justifier au même titre qu'un étranger en situation irrégulière, alors que je suis depuis ma naissance un vrai Français de souche très lointaine...

Autant vous dire et étant parfaitement conscient que je mettais ma vie en danger, dorénavant très déterminé dans mes choix et pour cause..., j'ai du refusé à deux reprises et en étant dans un état semi conscient, que le SMUR me transfère au sein de l'hôpital où s'est déroulé cet acte odieux et ce, suite à des malaises survenus en dehors de mon domicile. Malgré tout et après un acharnement placé une fois de plus sous aucun respect du patient relatif à ses souhaits, acharnement émanant à chaque fois du médecin urgentiste du SMUR, ce dernier très surpris et très inquiet sur le moment, ayant toutefois pris connaissance de mes volontés et refusant malgré tout que je sois transféré sur un autre établissement, a donc avec son équipe de pompiers repris à deux reprises et avec leur véhicule sanitaire le chemin inverse, mais à vide et ce, en vertu de mes droits fondamentaux de choisir mon établissement de santé, mes praticiens, et Cie...! N'ayant donc obtenu aucune satisfactions relatives à mes souhaits légitimes, j'ai donc proféré immédiatement et sous une totale détermination, un refus de consentement et par conséquent de soins.

Je me suis donc par suite arrangé avec l'aide d'un tiers pour simplement et très péniblement rentrer chez moi. Et peu importe... !

Dans l'attente et malgré tout, presque tous les jours même la nuit, et après avoir auparavant ressenti de vives douleurs dans la poitrine, je suis toujours victime de nouveaux malaises plus ou moins importants qui me font perdre parfois connaissance, malaises qui me provoquent également une sorte de paralysies sur certaines parties de mon corps, en particulier sur le côté gauche, et parfois mais c'est plus rare sur le côté, droit ainsi que sur le côté gauche de mon visage.

Après quoi je reprends connaissance dans un état semi conscient sans plus savoir où je suis réellement, jusqu'au jour bien entendu où il n'y aura plus aucun réveil.

Certains malaises sont parfois et simplement que de très forts tremblements sur tout le corps, sans compter également que de petites hémorragies interviennent à l'intérieur de ma cavité buccale, sans compter que j'ai de plus une toux quasi permanente depuis 5 mois de jour comme de nuit.

De même et presque quotidiennement, ma vue devient par moments totalement floue sans savoir pourquoi ?

J'ai en effet de nombreux problèmes liés aussi à des arrêts respiratoires brusques, des essoufflements très fréquents sur un simple effort ou j'ai vraiment l'impression de manquer d'air, mais je ne sais pas encore si c'est ce genre de pathologies qui me provoquent ces malaises, mais après avoir déjà été victime de plusieurs AIT à répétition et d'un cancer, je ne suis plus du tout suivi depuis fin 2011, alors que je devais normalement et impérativement être suivi tous les mois, en particulier pour un traitement anticoagulant et autres...

De plus mon système immunitaire était devenu très préoccupant à la lecture de ma dernière analyse réalisée il y a plus d'un an.

Je ne compte pas aussi, que je suis atteint comme beaucoup de gens, de diverses pathologies du rachis, liées à une scoliose et à une arthrose dorsale qui me fait énormément souffrir de jour comme de nuit, ce qui peut être normal au vu de mon âge....,

Au sujet de ces pathologies dorsales, et après avoir essayé sur mes propres initiatives divers traitements disons « rééducatifs », qui n'ont été pour ces derniers qu'un total échec, des examens beaucoup plus approfondis étaient pourtant programmés, mais au vu de tout ce mépris dont j'ai fait l'objet pour obtenir un parcours de soins au moins correct dit « coordonné », sans plus aucunes solutions, j'ai du mettre et par obligation un terme définitif à tous mes traitements et soins.

Mais pour moi c'est devenu une habitude dorénavant sans plus aucunes importances et ce, au vu de toute cette indifférence infecte.

Après tout et si dans le cas le pire m'arrive, alors je n'e serai que soulagé de toutes ces souffrances insupportables, et croyez moi que je n'ai plus maintenant aucunes appréhensions de pouvoir quitter ce monde, y compris si je dois encore subir d'énormes souffrances supplémentaires, même si je dois en hurler.

Au point où j'en suis.... !

Maintenant ce qui est relatif à une vraie ethnomusicologie, c'est que l'on m'a préconisé de faire une cure thermale à mes frais (1450 €) pour 6 jours, afin éventuellement de « renouer » soit disant avec les soins, mais au vu de ma situation financière et de mon statut CMU, cela m'a été évidemment et absolument impossible. Bref, du très grand n'importe quoi ?

En effet, ce genre de cure est simplement réservée à certains qui ont les fouilles bien garnies, à vrai dire pour ceux qui en n'ont pour la plupart du temps et réellement aucuns besoins urgents, n'est-ce pas.... !

De même, quand vous vous présenter de vous-même dans divers hôpitaux, là aussi et avant même qu'ils prennent au moins un peu de temps pour vous considérer et encore il ne faut pas s'aviser de venir à l'heure du déjeuner, du dîner ou du café, on vous place rationnellement sur la touche sous prétexte que vous engorgez les urgences et ce, sous prétexte que vous n'avez pas été dirigé préalablement et directement par votre médecin traitant ?

Encore faut-il n'est-ce pas, que vous ayez au moins la veine d'avoir un soit disant... médecin traitant ???

En résumé, de même si votre cas relève de l'urgence, vous dérangez encore ces « pauvres » gens payés par le contribuable ???

C'est aussi croyez moi, devant témoins et à plusieurs reprises, mon réel vécu!

Pour ma part bénéficiaire de la CMU, autant vous dire que l'on vous accueille comme un vulgaire pestiféré, car en effet et sans aucun doute, un patient comme je le suis devenu, n'intéresse plus personne étant pour ma part un patient non rentable ???

Je reste donc et dorénavant sans plus aucuns soins, suivis et traitements, pour au moins soulager mes douleurs insupportables ou pour éviter que l'irrévocable m'arrive. Cela concerne pour exemple, mon traitement anticoagulant qui m'avait été prescrit à vie et que je suivais scrupuleusement depuis 2004, suite à mes divers AIT.

Donc sans plus aucunes possibilités d'obtenir un simple accès aux soins qui me sont médicalement obligatoires, de même obtenir une simple ordonnance, mais également à ma situation financière, j'ai du mettre fin d'un seul coup et depuis janvier 2012 à tous mes traitements, mais également à tous mes suivis médicaux, analyses biologiques obligatoires, suivi cancer, etc., etc...

Même mon protocole de soins pour affections de longue durée (ALD), m'a été supprimé par

ma caisse d'assurance maladie et ce, au moment précis de mon changement de caisse d'assurance maladie, où je suis passé de la CPAM au RSI, protocole que je ne peux n'est-ce pas et en aucun cas renouveler par absence avérée de médecin référent ???

A ce jour je suis donc dans un état exécrable, situation où je reste dans l'obligation parfois de ne plus pouvoir me déplacer normalement. Je ne peux ni même aborder qui que ce soit dans un tel état, étant dévasté par la douleur physique, un anéantissement et le dégoût envers et contre ce type de corps médical abject.

Pour être très franc, il y a uniquement qu'envers un professeur et un médecin tous deux spécialistes en cancérologie, pour lesquels j'ai eu et j'aurai toujours de la réelle compassion pour m'avoir à une certaine époque très écouté, soutenu et accompagné dans mes diverses pathologies. Mais de nos jours, cela est devenu malheureusement une denrée très rare dans beaucoup de spécialités médicales, car en effet, il n'y a que le chiffre d'affaire qui compte avant l'humain ???

Malheureusement, je n'ai plus la possibilité de revoir ces deux médecins, car ces derniers sont dorénavant à la retraite et je les ai de plus perdu de vue, ce qui veut dire que malgré tout, je ne mets pas tout le corps médical dans le même sac, mais disons la plus grande partie...

J'étais pourtant et auparavant un homme très dynamique, convivial, joyeux, volontaire, disponible, et bien loin d'être antipathique bien au contraire, mais à force d'endurer de tels comportements, on fini par réagir autrement.

Par conséquent et à ce jour, je suis devenu par la faute d'irresponsables, qu'un vulgaire paquet de chair humaine sans intérêts...

Autant dire avec une franchise sincère, que je n'ai dorénavant qu'une réelle opposition envers ce corps médical, qui devient de plus et avant tout, très sélectif et très commerçant !

Actuellement je ne souhaite qu'une chose, c'est d'en finir le plus tôt possible et je vais faire en sorte que, et ce dans la dignité, du moins le peu qu'il me reste de cette dernière, car j'ai trop encaissé et j'encaisse encore et à ce jour, bien trop d'épreuves imméritées !

Après donc tant de préjudices physiques et moraux, graves atteintes liées non seulement au non respect haïssable de mon intimité corporelle et de ma dignité, mais également au vu de tant d'exclusions honteuses, je suis totalement exténué.

Bref, dans ces hôpitaux et au sein d'un certain milieu médical ignoble, je n'ai été simplement qu'un vulgaire morceau de viande sur un étal de boucher !

A ce sujet, j'ai donc rédigé un important mémoire qui mentionne avec de nombreuses précisions les principaux préjudices ainsi vécus par ma propre personne, atteintes causées uniquement par le corps médical lui-même et ce, afin de laisser irrévocablement des traces.

Je dispose donc de ce mémoire en permanence auprès de moi, pour qui voudra bien le lire une fois que j'aurai quitté ce monde, en particulier celui qui correspond à ce ramassis d'imbéciles médicaux heureux et ce, afin que l'on prenne connaissance de toutes mes démarches et surtout de mon vécu « médical » pleinement dégradant....

A ce sujet, certains ont été bien entendu informés de l'existence sur moi de ce mémoire, qui ce dernier a été également déposé par mes soins en divers lieux très précis et ce, afin qu'il soit au moment où je ne serai plus de ce monde, encore utilisé et diffusé à des moments adéquats, et autant que cela sera nécessaire à des fins d'informations, ou autres... !

Dans la situation actuelle, je n'ai donc plus aucunes solutions, en dehors d'attendre enfin mon

dernier souffle et ce, au sein de tant de douleurs qui me détruisent petit à petit tous les jours jusqu'à fin s'en suive, sauf peut-être....., si un hypothétique médecin dit « traitant... » souhaite « enfin » m'écouter en toute confiance, dans le cadre de mes souhaits, et au sein d'une prise en charge conviviale et respectable et ce, avant qu'il ne soit trop tard, car mon temps m'est désormais compté !

Mais à ce jour, je ne me fais sincèrement plus aucunes illusions à ce sujet ???

Croyez moi et après avoir été victime de tant de pathologies envers lesquelles je me suis quand même battu pour néanmoins survivre et obtenir aucunes séquelles apparentes, sans compter mes nombreuses hospitalisations plus ou moins infectes, je n'avais vraiment pas besoin de vivre en plus et à mon âge, tant d'indifférences dignes d'un caniveau et ce, pour simplement essayer d'obtenir un simple et nouveau médecin référent, mais en vain ?

Pendant ce temps, je constate que de nombreux et importants moyens financiers et médicaux sont eux déployés sans aucunes limites à l'étranger et ce, pour diverses populations qui se foutent sur la gueule au nom de la religion ou autres... ? BREF..... !

Voilà, totalement et sincèrement à bout de forces, je suis malgré tout parvenu à rédiger ce présent message via un ordinateur, ayant pris connaissance par hasard de votre site.

Pour moi c'est juste pour que vous le sachiez, car parvenu à ce stade, je n'ai plus aucuns espoirs d'être considéré dans cette société répugnante, soit disant comme un être humain !

Bien entendu, je suis encore conscient que beaucoup luttent encore contre la maladie pour préserver leur vie, et je ne peux que leur souhaiter bonne chance afin qu'il s'en sortent. Mais en ce qui me concerne, la chance n'a jamais été de mon côté et le résultat est à ce jour sans appel, mais voyez vous cela n'a vraiment plus aucunes importances !

Bien entendu on viendra me dire :

- Pourquoi avait vous quitté votre ancien médecin traitant....
- Pourquoi tant de rancunes envers et contre le corps médical...
- Pourquoi ci et pourquoi ça...etc., etc...

Je réponds simplement :

- Devons nous - restés auprès de tels individus, qui vous infligent tant de préjudices corporels et psychologiques ?
- Devons nous - accepter tant de désinvolture, de discriminations ou d'exclusions ?
- Devons nous - nous laisser intimider, sous prétexte que nous ne pouvons plus réagir suite à nos souffrances ?
- Devons nous - ne rien dire et ne plus réagir en vertu d'un certain vécu infâme tel que je l'ai enduré ?
- Devons nous - laisser ces gens sous tant d'arrogances, à continuer de bafouer la législation médicale en vigueur ?

Pour ma part c'est catégoriquement NON, et je n'ai donc plus et à ce sujet de questions à me poser, surtout quand cela concerne notre propre santé. Alors dans ce cas, on procède par obligation et à notre tour à divers choix, que cela plaise ou déplaise.

Sachez que chez moi il n'y a eu et il n'y aura jamais de haine, mais voyez vous, je n'ai simplement plus de mots pour qualifier toutes ces attitudes désastreuses émanant du corps médical.

Que ce dernier s'en prenne qu'à lui-même et en assume dorénavant toutes les conséquences et responsabilités.

Donc dorénavant, que le corps médical ne s'avise jamais en ce qui me concerne, d'essayer d'avoir le dernier mot, car l'issue est pour ma part toute trouvée...

Pour ma part, je sais depuis fort longtemps ce qu'il me reste à faire et ce, pour faire strictement respecter mes droits en la matière, sous aucunes exceptions !

EN CONCLUSION :

Voilà donc à quoi ressemble parfois notre médecine noyée sous tant d'apologies, du moins celle à qui j'ai eu à faire et ce, contrairement à ce que l'ont veut bien nous faire croire, du moins à ceux qui sont assez naïfs pour se laisser ainsi enfumés !

C'est la raison pour laquelle, j'ose avec détermination et malgré toutes mes souffrances, dénoncer haut et fort une telle saga médicale, dite... « à la pointe du progrès »

Maintenant concernant le parcours de soins coordonné et au vu de ma réelle expérience, cela relève vraiment et assurément d'un joyeux folklore, qui par ailleurs et dans ce pays, est le cas dans de très nombreux domaines ?

Voyez vous, depuis la mi-octobre 2013 et sans pour autant demander de l'aide ou une réponse systématique, j'en suis à ce jour au 97ème envoi de ce présent document, que j'ai transmis principalement par mail et dans un seul but d'information et ce, auprès de divers organismes, associations diverses et corrélatives à la défense des usagers de la santé, hôpitaux de France, syndicats de médecins, institutions pour la défense à l'accès aux soins, administrations relatives à la santé, et Cie ...

Au 12 février 2014, je n'ai obtenu sur la totalité de mes envois que seulement 7 retours, certes de soutiens et d'approbations que néanmoins et en toute franchise je n'attendais pas, mais que j'ai tout de même apprécié...

Toutefois et dans un aucun cas, une réelle solution de prise en charge normale, durable et suivie telle que je la recherche près de chez moi depuis des mois, ne m'a été encore proposé à cette date, sauf une, celle d'aller par exemple sur Toulouse et de faire donc à chaque fois et pour chaque consultation auprès d'un médecin dit « traitant », un trajet de 190 Kms aller et retour, alors qu'il y a sur mon secteur une panoplie très importante de médecins généralistes ou spécialistes. On croît rêver ???

Je peux concevoir que certains ne souhaitent pas me répondre, soit par manque d'arguments, ou par rapport au contenu de cette présente rédaction, qui parfois peut quelque part en déranger certains, mais face à cette réelle vérité médicale, ces derniers choisissent par conséquent de se soustraire à tous commentaires, afin d'interpréter ou faire face à cette authenticité avérée !

Autant vous dire qu'en ce qui me concerne, et cela est encore démontré par le nombre de réponses que j'ai obtenu à mes envois, que je suis n'est-ce pas, bel et bien et définitivement sur la touche en tant que patient, mais ma patience à une limite qui cette dernière est aujourd'hui largement dépassée...

C'est vrai, j'ai aussi des torts et je suis fort de le reconnaître, à savoir :

- * D'avoir été malade.
- * Sans aucun doute, d'être toujours et actuellement malade.
- * Bref, d'exister encore au sein de cette société totalement avariée, où désormais cette

indifférence médicale et récurrente règne
encore dans toute sa splendeur...

On doit savoir, que le respect de la liberté et de la dignité d'un patient implique le respect de son autonomie. L'autonomie est je pense la faculté de se donner à soi-même la loi de ses actions sans les recevoir d'un autre, surtout dans les conditions telles que je les ai pour ma part vécues...!

Le serment d'hyppocrate, serait-il devenu alors le serment d'hypocrites ???

Pour conclure, je vous remercie d'avoir bien voulu me lire, restant bien entendu dans l'espérance, de ne pas avoir été trop long dans mes propos, mais que voulez vous, il faut dire les choses telles qu'elles sont, et encore j'ai fais au plus court.... !

Sincères Salutations.

Vous pouvez envoyé votre commentaire au mail ci-dessous, mais je ne vous donne aucune garantie que je puisse en prendre connaissance au vu de mon état physique parfois très aléatoire :

Mail : ec2742@gmail.com

Haute-Garonne – 15 Février 2014